



Faculté de Droit  
et de Science politique  
de Montpellier



**DROIT & COMMERCE**



**EA** ECOLE DES AVOCATS  
CENTRE SUD

**VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 - 14h - 18h**

**FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE**

39 rue de l'Université – 34000 MONTPELLIER

## **LES CLAUSES USUELLES DES CONTRATS D'AFFAIRES ET LE NOUVEAU DROIT DES CONTRATS**

**Conférence organisée par l'association Droit & Commerce, la Faculté de Droit  
et de Science politique de Montpellier, l'Ordre des avocats au barreau de Montpellier  
et l'École de Formation des Avocats Centre Sud**

À la veille de l'entrée en vigueur de l'ordonnance 2016-131 du 10 février 2016, Droit & Commerce se penche sur les clauses usuelles des principaux contrats d'affaires.

Certaines de ces stipulations maintiendront leurs effets. En application du nouvel article 1194 du Code Civil, la force obligatoire du contrat s'étend en effet toujours aux suites qui découlent des usages.

D'autres clauses aussi essentielles que celles relatives au prix ou à l'inexécution seront perturbées.

Enfin, de nouvelles clauses usuelles sont à imaginer dans les limites, variables, du caractère impératif du nouveau Droit des contrats.

### **PROGRAMME**

**14 h 15** Accueil des participants

**14 h 30** Mots d'accueil :

**Marie-Élisabeth André**, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

**André Brunel**, Bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Montpellier

**Frédéric Vérine**, Président de l'EFACS

**Franck Denel**, Président de l'association Droit & Commerce

**1. PROPOS INTRODUCTIFS DU PRÉSIDENT DE SÉANCE**

**Raymond Espel**, Président honoraire de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

**2. LES CLAUSES USUELLES EN DROIT DES SOCIÉTÉS**

**Pierre Mousseron**, Professeur à la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

**3. LES CLAUSES USUELLES EN DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

**Marie Sonnier-Poquillon**, Avocat au barreau de Montpellier

**4. LES CLAUSES USUELLES EN DROIT DES BAUX COMMERCIAUX**

**Nicolas Turc**, Juriste société ORCHESTRA

**5. LES CLAUSES USUELLES EN DROIT DE LA DISTRIBUTION**

**Nicolas Ferrier**, Professeur à la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

**17 h 30** Débats avec la salle

**18 h 00 Cocktail dans le cloître de la Faculté**

#### **Renseignements et inscriptions**

**Pour les membres de l'association Droit & Commerce 30 €** - Inscriptions à adresser à Madame Isabelle Aubard

Association Droit & Commerce - 74 avenue du Docteur Arnold Netter - 75012 PARIS

Tél / Fax : 01.46.28.38.37 - Mail : [isabelle.aubard@droit-et-commerce.org](mailto:isabelle.aubard@droit-et-commerce.org)

**Pour les avocats** : Avocat non abonné **60 €** - Avocat abonné **4 heures déduites de l'abonnement**

Inscriptions en ligne ou par mail : [formationcontinue@avocats-efacs.com](mailto:formationcontinue@avocats-efacs.com)

École des Avocats Centre Sud - 103 avenue de Lodève - 34000 Montpellier

Tél. : 04 67 61 72 80 - Fax : 04 67 52 97 79 - [www.avocats-efacs.com](http://www.avocats-efacs.com)

**Gratuit pour les étudiants, magistrats, universitaires**

*Formation validée au titre de la formation professionnelle continue des Avocats (EFACS/EFB)*